

Etaient présents :

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs JAKUBOWSKI, MADOYAN, BATTON, LAVEILLE, CHAPUIS, PHILIPPON & OLIVIER, ROLLAND, REBEH, VOIRIN-BOURBON, OUATAH, CANO, DESMAREST

Mme CHARPENTIER- REGIE REGIR

Étaient absents et/ou excusés : Madame MARTIN, SCI LEMAN

Début de la réunion : 19h10

1/ MOT DU PRESIDENT :

Les présidents du conseil syndical remercient l'ensemble des membres du conseil pour leur investissement et leurs implications dans la gestion des projets concernant la copropriété.

2/ DEVIS A VALIDER :

- Point sur les devis consécutifs

Différents devis ont été effectués par REGIR concernant les dommages constatés dans les parties communes suite au dégât des eaux sur le réseau d'eau.

L'ensemble des devis ont été présentés à EAU DU GRAND LYON qui a donné son accord sur le nettoyage des couloirs d'accès caves et la refixation du sabot du portail EDF (côté Blanqui)

- PAYSAGISTE

- Contrat Espaces Verts

L'entreprise GEBEL a présenté son tarifaire pour le nouveau contrat celui-ci reste inchangé tant au niveau des prestations que du montant.

Compte tenu de ces éléments le Conseil Syndical valide à l'unanimité la reconduction du Contrat GEBEL.

- Devis Elagage des arbres

Un devis pour l'élagage des arbres a été présenté au Conseil Syndical comprenant l'élagage des 11 ERABLES pour un montant de 1 650€ TTC.

Le conseil demande à ce que GEBEL nous fasse parvenir un devis rectifié comprenant la taille des charmilles.

- Devis TECHNI FEU

Suite à leur visite TECHNIFEU nous a indiqué que certains extincteur étaient à changer et ce pour un montant total de 769.22€.

Le conseil syndical valide à l'unanimité le devis de la Sté TECHNIFEU de 769.22€

3/ DIVERS

- Il est nécessaire d'effectuer un affichage pour que les propriétaires de place de parking disposant d'un stop voiture fassent le nécessaire pour les maintenir en état.

En effet, il y a sur plusieurs places des stop voiture qui sont inexistantes et dont seule la partie métallique reste fixée au sol ce qui est dangereux pour les passants.

- Il est à nouveau constaté que le lampadaire sur le terrain EDF reste allumé en continue ce qui facilite la réunion de plusieurs personnes qui font pas mal de bruit.

Prochain conseil aura lieu le 10 Janvier 2018

La séance est levée à 20h30

LYON, le 08/11/2017

Mahbouba CHARPENTIER